Annexe 1

Diagnostic partagé

Zoom sur la commune d'HERSERANGE

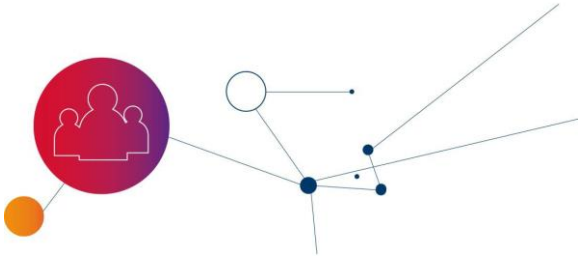

La Ville de HERSERANGE est une commune de 4 415 habitants, chef-lieu du Canton de Herserange. Elle a une superficie de 354 hectares.

La densité de population sur la superficie totale de la Ville (y compris Friches industrielles) est de 1247 habitants/km².

La surface urbanisée de la Ville est de 0,92 km², soit une densité de population de 4 799 habitants/km².

Herserange s'imbrique dans les villes composant l'agglomération de Longwy.

Elle se compose de quartiers bien distincts au nombre de 5 :

Le quartier Chiers : partie Nord-Ouest de la ville en limite des villes de Longwy, Gouraincourt, Longlaville est séparé du reste de la cité par le Bois de Châ dont la situation centrale dans l'agglomération en fait le poumon vert.

Le quartier Centre : cœur de la cité, abrite la majeure partie des commerces et est le centre administratif de la Cité. Une partie de la rue de Paris (rue principale) est commune à la ville de Longwy. En effet, le côté des maisons aux numéros impairs est dénommé rue de Paris à Herserange, le côté des numéros pairs est dénommé rue Saint Louis à Longwy.

Le quartier de Landrivaux : partie Nord-Est de la ville qui débouche sur le col de Longlaville et vers les frontières luxembourgeoise et belge très proches. Habitats de type corons et HLM

Le quartier des 4 Vents : partie Est de la Ville, mitrophe avec la ville de Saulnes et permet l'accès vers Villerupt.

Le quartier du Village : partie sud de la ville qui est en fait le berceau de Herserange.

Son habitat se caractérise principalement par des cités de type sidérurgiques et minières, mais également d'habitat vertical (le taux de logements sociaux est de 21 %).

Elle est membre de la Communauté d'Agglomération de Longwy. Elle est la 3ème ville en population de l'Agglomération, après les Villes de Longwy et de Mont Saint Martin.

Depuis 1998, les grandes entreprises situées sur le territoire de la Commune se sont retirées progressivement (Train à Fil et STUL), entraînant une suppression des ressources fiscales liées à la taxe professionnelle.

Cette situation a amené la Ville à concentrer ses efforts pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement, afin de faciliter et financer les projets d'investissement.

Son potentiel fiscal global 4 taxes est de 2 513 000 € (données 2023).

Données socio-économiques :

Concernant les données socio-économiques de la Ville, on note un taux de chômage de 13,8 % (données 2020).

La population la plus touchée par le chômage et la crise que nous traversons est celle composée des jeunes de 15 à 24 ans 234 %. Il est à noter que la Mission Locale du Bassin de Longwy accueille chaque année environ 100 jeunes herserangeois, dans le cadre de leur insertion socio-professionnelle.

On note également une part importante de personnes de nationalité étrangère (19%), mais également plus d'un quart de la population de plus de 15 ans sans diplôme.

Le taux de familles monoparentales est de l'ordre de 11,6 %.

La population herserangeoise est directement concernée par les évènements professionnels et économiques transfrontaliers, de part sa situation géographique (proximité des frontières belge et luxembourgeoise).

Le quartier « Concorde » - quartier prioritaire de la politique de la Ville :

Avec 1 438 habitants, soit 32 % de la population et un revenu médian de 10 300 €, le quartier « Concorde » a été désigné quartier prioritaire de la politique de la Ville en 2014 et restera dans la géographie prioritaire jusqu'en 2030.

Ce quartier regroupe la totalité du quartier de la Concorde, une part importante du Village et l'espace STUL, une partie du quartier de Landrivaux et l'Allée des Chalets.

Sur ce quartier prioritaire, on note la présence de 341 logements sociaux (268 pour MMH et 73 pour Bâtigère), dont 87 % sont concentrés sur le seul quartier de la Concorde.

Sur ce quartier prioritaire, on note également la présence d'un Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile, géré par ADOMA, qui accueille 200 personnes, dont bon nombre de familles avec enfants d'âge scolaire.

Sur ce quartier, 2 écoles municipales accueillent les enfants du territoire prioritaire :

- l'Ecole Maternelle des 4 Vents, située au cœur du quartier de la Concorde, qui accueille 90 enfants de 2 à 6 ans. Cette école a mis en place, depuis la rentrée 2014, un dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans.
- L'Ecole Elémentaire de Landrivaux, située au cœur du quartier prioritaire, qui accueille 150 enfants de 6 à 12 ans, et qui dispose d'une classe d'initiation pour les primo-arrivants et de deux classes dédoublées (CP et CE1).

On note également la présence du Collège Léodile Béra de Longlaville, né de la fusion des collèges de Herserange et de Longlaville, qui se situe à la périphérie du quartier prioritaire.

L'inscription de ce territoire municipal dans la politique de la Ville renforce les initiatives municipales et associatives menées depuis plusieurs années, afin d'agir sur les thématiques :

- De cohésion sociale
- D'aménagement urbain (travail conjoint avec les principaux bailleurs sociaux présents sur le quartier, MMH et Bâtigère, autour de l'aménagement du cadre de vie, notamment sur le quartier de la Concorde, …)
- Du développement économique

Parallèlement aux différents axes de travail mobilisables autour de la politique de la Ville, la Municipalité a fait le choix de s'inscrire dans le portage du DRE (Dispositif de Réussite Educative), en poursuivant le travail mené par les Villes de Haucourt-Moulaine et de Longlaville, avec ces mêmes villes et la Commune de Saulnes.

La mise en place de ce dispositif multi-partenarial et intercommunal (école, services socio-éducatifs, services médico-sociaux, CCAS, …) permet de mobiliser des actions en faveur de la réussite scolaire, sur tous les champs concernés par la question de l'enfant (mobilisation de dispositifs sociaux, médicaux, éducatifs, culturels, travail sur la parentalité…).

De plus, le Quartier Prioritaire Concorde de la Ville est inscrit dans les priorités régionales du NPNRU dans le cadre de la rénovation urbaine (ANRU) avec un programme de rénovation portant sur 14 millions d'euros (travaux de résidentialisation et de rénovation des bailleurs et travaux de la Ville portant sur 4 phases d'aménagements urbains)

L'analyse de l'évolution du contexte local

Dispositifs et projets urbanistiques

Informations	Objectifs	Partenariats
Dispositifs et projets urbanistiques et d'aménagement du territoire	Développement urbain et de services : la Ville doit se conformer aux différents dispositifs et plans de développement initiés dans le cadre des programmes ci-contre	- Contrat de Ville - PLU et PLUI - SCOT Nord Meurthe et Mosellan
	Programme NPNRU en cours jusque fin 2025 - Sécurisation entrée de Ville et lien avec sentiers cyclopédestres (réalisé) - Aménagement d'une esplanade	- Etat/NPNRU - Agglomération du Grand Longwy - CD 54 - Conseil Régional -

	avenue de la Concorde - Réorientation de l'avenue du Luxembourg - Aménagement des abords de l'école maternelle des 4 Vents	
	Lotissement de la STUL : urbanisation de l'ancienne friche de la STUL avec construction de 360 logements à partir de 2023/2024 Nouvelle centralité urbaine et réflexion municipale d'implantation d'un groupe scolaire	- Deltaménagement
	Déconstruction du viaduc RD196 et réimplantation au sol sur espace STUL	- CD54
	Nouveaux projets immobiliers : - Création d'un programme de 10 logements neufs par déconstruction du Centre Louis Lumière en Centre Ville - Création de 42 logements en location en lieu et place (déconstruction) de l'immeuble Victor Hugo et MJC à la Chiers - Programme de 20 logements en construction Rue du Haut Mérite	- Promoteurs privés

<u>Localisation de structures, équipements et services :</u>

	Nom	Localisation	Compétence
Etablissements scolaires 2-16 ans	Ecole Maternelle Michaël Pellegrini	Allée des Chalets – Herserange	Ville
	Ecole Maternelle des 4 Vents	Avenue de la Concorde Bis – Herserange	Ville
	Ecole Elémentaire Jules Simon	Rue de Paris – Herserange	Ville

	Ecole Elémentaire de Landrivaux	Rue de Landrivaux – Herserange	Ville
	Collège Léodile Béra	Rue du Stade – Longlaville	Conseil Départemental
Il est à noter que la Ville de HERSERANGE s'est inscrite dans la démarche d'un DRE intercommunal avec les Villes de Longlaville, Haucourt-Moulaine et Saulnes, afin de proposer un accompagnement aux enfants scolarisés en maternelle, élémentaire et collège. Ce dispositif a vu le jour en juillet 2015, après validation par les services de l'Etat.			
Equipements sportifs	Salle des Sports A. de Marneffe	Allée des Chalets	Ville
	Salle polyvalente F.L'Hotellier	Rue de Lorraine	Ville
	Stade Municipal avec Hat Trick	Rue de Landrivaux	Ville
	Cours de tennis ext et int	Cités de la Place	Ville
	Gymnase Jules Devani	Avenue d'Huart	Ville
	Piscine Intercommunale OSMOSE	Longwy	Agglo
	City stade et aires de jeux Village	Village	Ville
	City Stade Centre	Rue de Paris	Ville
	City Stade Chalets	Allée des Chalets	Ville
	City Stade Chiers	Cités de la Place	Ville
	Centre Aéré la Clairière	Rue St Eloi – Haucourt-Moulaine	Ville
Equipements culturels	Bibliothèque Municipale Valério	Résidence Blanche de Castille	Ville
	Centre Culturel de la Vieille Eglise	Rue de la Vieille Eglise	Ville
	Médiathèque Intercommunale	Longwy Haut	Agglo

<table>
<tr><td></td><td>Cinéma</td><td>Longwy Bas</td><td>KINEPOLIS</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Services de santé</td><td colspan="3">La Ville a développé, depuis 2011, un projet de maison de santé dans le bâtiment situé 100 rue de Paris/111, avenue d'Huart. Elle est organisée en MPS et regroupe :
- 1 cabinet de médecine générale, avec 1 médecin généraliste, 1 permanence de soins non programmés avec 2 médecins, 1 box de téléconsultations
- 1 cabinet dentaire, avec 2 dentistes
- 2 cabinets infirmiers, avec 3 infirmiers
- 1 cabinet de kinésithérapie
- 1 cabinet d'ostéopathie
- 1 cabinet d'orthophonie
- 1 service de médecine de garde (tous les soirs, week-end et jours fériés)
- Une diététicienne
- 3 psychologues

L'installation d'un ascenseur permet de desservir les 4 étages du bâtiment et de développer de nouvelles surfaces à destination de professionnels de santé.

En plus de cette maison de santé, la Ville compte un autre cabinet médical, un cabinet dentaire et deux pharmacies, dont l'une d'elle est la réunification de deux anciennes dans des nouveaux locaux.</td></tr>
<tr><td>Groupe SOS Santé – Hôpital</td><td>Mont Saint Martin</td><td>Alpha santé</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Services administratifs</td><td>Hôtel de Ville</td><td>Place Victor Zaffagni – Herserange</td><td>Ville</td></tr>
<tr><td colspan="3">Il est à noter que les élus municipaux organisent des permanences mensuelles dans les 5 quartiers de la Ville pour permettre une proximité avec toute la population, ainsi que des rencontres avec la population sur rendez-vous.

De plus, les élus ont mis en place des « tours de ville » permettant une visite de chaque quartier de la Ville toutes les 8 semaines afin d'aller à la rencontre des habitants et de faire un état des lieux des interventions urbaines et d'équipement à planifier à court, moyen et long terme.</td></tr>
<tr><td>CCAS</td><td>Rue de Paris – Herserange</td><td>Ville</td></tr>
<tr><td>CPAM</td><td>Longwy Bas</td><td>CPAM</td></tr>
<tr><td colspan="3">CAF – Permanences bi-hebdomadaires dans les locaux de la CPAM et au Centre Social</td></tr>
</table>

	MDS Longwy Bas	Longwy Bas	Conseil Départemental
Services pour les jeunes de 12 à 25 ans	Bibliothèque Municipale Valério	Résidence Blanche de Castille	Ville
	Après l'arrêt en 2019 de la Convention de mutualisation des équipes de Prévention Spécialisée en place depuis 2013 avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle a mandaté, dans le cadre d'un appel d'offres, l'association PZO pour intervenir sur tous les QPV de l'agglomération. Ainsi, 2 éducateurs spécialisés interviennent sur le QPV depuis 2020. La Ville est également partenaire du Centre Social de Longwy, géré par l'OHS, et ce partenariat à développer permet la mise en place d'actions enfance, jeunesse et famille.		
	Mission Locale du Bassin de Longwy	Centre J. Monnet – Longlaville	Mission Locale
	Espace Santé Jeunes	Centre J. Monnet – Longlaville	Mission Locale
Associations Locale en direction des enfants et des jeunes	Culture et Loisirs	FLACH	
		MJC- Mairie de Herserange	
		Chorale Evasion	
		Arlecchina	
		Herserange Collections et Patrimoine	
	Sports	Pays Haut Handball Herserange-Lexy-Longwy	
		Tennis Club	
		ACSH Tennis de Table	
		Aikido	
		Judo Club	
		Pays Haut Athlétisme (PHAR)	
		Société de pêche de Herserange	
		APPH (Association Piscine Pédagogique)	
		ASPOM (Association Sports de Montagne)	
		Danse Attitude	

		Hommes Grenouilles de Herserange
		Roller Club
		Herserange Nature Plein Air (Marche)
		Le Pays Haut à Moto (Moto Club)
		Association Sports Loisirs Herserange (école de sport)
		Office Municipal des Sports
Transports	Transports urbains	Ville desservie par le transport urbain TGL avec Super navette

Vie économique :

Après la fermeture de toutes les installations de type Hauts Fourneaux et centre électrique, la Ville de HERSERANGE a successivement vu fermer les 2 derniers sites importants de la sidérurgie :

- Le Train à Fil en 1998
- La STUL en 2005.

Avec la fermeture de ces deux dernières unités, c'est également une diminution de près 1,5 millions d'euros des ressources communales annuelles.

La Ville a su, depuis 1998, opérer les économies nécessaires en matière de dépenses pour pouvoir conserver et maintenir tous les services à la population développés.

On remarque, sur notre Ville, une forte demande en matière de services, notamment en matière de garde d'enfants. En effet, de nombreuses familles résident ou viennent habiter à Herserange et ont besoin d'un moyen de garde de leurs enfants, car les parents travaillent à 2.

On dénombre également de nombreux foyers transfrontaliers (emploi en Belgique et au Luxembourg).

Cependant, une part importante de la population relève des minimas sociaux (RSA, ARE, SMIC, …). Ces familles apprécient notamment l'accueil de loisirs été qui permet aux enfants qui ne peuvent partir en vacances, dans un cadre vert et chaleureux, de pouvoir passer des vacances « occupées ».

On dénombre également 21 % de logements sociaux sur le ban communal.

L’ANALYSE DE L’OFFRE DE SERVICE EXISTANTE

Petite enfance :

La Ville accueille un multi accueil« Câlins et Galipettes », géré par l'U2AF qui bénéficie d'un agrément pour un accueil de 30 places.

La crèche existe depuis 1998 et elle bénéficiait d'un agrément de 12 places. Son déménagement en 2004 lui a permis de passer à un agrément de 15 places et, depuis 2005, à un agrément de 20 places.

L'accession aux nouveaux locaux de l'Espace Loisirs Enfance en 2018 a permis ainsi d'augmenter son agrément au nombre actuel de 30 places.

La crèche joue son rôle associatif en proposant un travail partenarial avec la Ville, les écoles maternelles, le foyer ADOMA, …, et en participant activement au développement d'actions dans le domaine de la parentalité.

L'accueil collectif de mineurs sans hébergement :

Enfants jusqu'à 17 ans révolus

Type d'accueil	Indicateurs
ACM Accueil de loisirs vacances d'été	Le Centre Aéré « la Clairière » est situé à Haucourt-Moulaine, rue Saint-Eloi. Celui-ci fonctionne de 8h30 à 18h15 durant toutes les vacances d'été ; et possède un agrément de 120 places. Ce centre se situe en pleine forêt domaniale de Sélomont et permet des activités de plein air. Pour le centre aéré, la Ville mobilise ses 10 animateurs qualifiés BAFA et/ou BAFD, qui sont épaulés par des animateurs diplômés, stagiaires ou non titulaires (12 en moyenne pour 2 mois), mais également par un cuisinier et 4 personnels de service (restauration + entretien du centre). Les animateurs extérieurs recrutés par la Ville peuvent bénéficier d'une aide à la formation BAFA financée par la Ville.

	<u>Les tarifs</u> : *Pour les habitants Herserangeois :* - 60 € la semaine pour les familles dont le Quotient Familial est inférieur à 800 ; 67,50 € s'ils décident d'inscrire leur enfant en garderie le matin, à partir de 7h30. - 65 € la semaine pour les familles dont le QF est supérieur à 800 ; 73,75 € avec l'accueil à l'Espace Loisirs Enfance le matin *Pour les Extérieurs :* - 105 € la semaine pour les familles dont le QF est inférieur à 800 ; 112,50 € avec l'accueil à l'ELE le matin. - 115 € la semaine pour les familles dont le QF est supérieur à 800 ; 123 € avec l'accueil à l'ELE le matin.
ACM Accueil de loisirs Petites vacances	L'accueil de loisirs « Petites vacances scolaires » est situé à l'Espace Loisirs Enfance, rue de Landrivaux. Les enfants peuvent être accueillis de 7h à 19h dans cette structure, qui possède un agrément de 70 places. Pour la formule des petites vacances, les familles ont deux possibilités d'inscription : - Accueil en journée complète, de 7h à 19h, à l'Espace Loisirs Enfance. - Accueil en après-midi, de 13h30 à 17h30, avec mise en place d'activités à dominantes sportives ; possibilité d'accueil à l'Espace Loisirs Enfance jusque 19h00 ensuite. Les activités de la matinée sont faites à l'Espace Loisirs Enfance, le repas y est également pris. L'après-midi, les activités sont à dominantes sportives, et sont pratiquées dans les diverses infrastructures de la ville (centre aéré, salles des sports, salle polyvalente, piscine). Pour les petites vacances, la Ville mobilise ses 10 animateurs qualifiés BAFA et/ou BAFD, ainsi qu'un cuisinier, un agent de service et deux auxiliaires. Sont également recrutés en emploi « saisonniers » sur des postes

	d'aide moniteur des jeunes, formés au BAFA pour la plupart (le nombre varie en fonction des besoins), pour les activités de l'après-midi. **<u>Les tarifs</u> :** - **<u>Journée complète (de 07h00 à 19h00 avec repas)</u>** 14,00 € pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 800 16,60 € pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 800 - **<u>Après-midi (de 13h35 à 17h30 sans repas)</u>** 4,50 € pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 800 5,50 € pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 800 - **<u>Garderie Soir pour les inscriptions en garderie (de 17 h 30 à 19 h 00)</u>** 1,80 € pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 800 2,10 € pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 800
ACM Accueil de loisirs mercredi	L'accueil « Mercredis récréatifs » est situé à l'Espace Loisirs Enfance, rue de Landrivaux. Ce dernier est ouvert les mercredis durant toutes les semaines d'école en journée complète de 7h à 19h, avec un agrément de 48 places. Les familles ont la possibilité soit d'inscrire leurs enfants soit pour toute la journée, soit pour l'après-midi uniquement. Les enfants peuvent ainsi pratiquer tout au long de la journée des activités d'éveils, sportives, artistiques, etc. La Ville mobilise ses dix animateurs qualifiés BAFA et/ou BAFD pour encadrer les activités des enfants. Un cuisinier, un agent de service et deux auxiliaires figurent également dans les effectifs. **<u>Les tarifs :</u>** - **<u>Après-midi (de 13h15 à 19h00 sans repas)</u>** 4,50 € pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 800

	5.50 € pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 800 - **<u>Journée Complète + repas (de 7h00 à 19h00)</u>** 14,00 € pour les familles herserangeoises dont le quotient familial est inférieur à 800 16,60 € pour les familles herserangeoises dont le quotient familial est supérieur à 800 -
ACM Accueil de loisirs périscolaires déclarés Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports	L'accueil périscolaire est situé rue de Landrivaux, à l'Espace Loisirs Enfance de la Ville de Herserange. Celui-ci fonctionne tous les jours d'école et est accessible de la petite section de maternelle au CM2. L'agrément de la structure est de 48 places. Tous les jours d'école, le matin, les enfants sont pris en charge de 7h00 à 8h30, ces derniers étant transportés en bus dans leurs écoles respectives. De 11h30 à 13h30, l'accueil « restauration scolaire » est mis en place à l'Espace Loisirs Enfance. Un cuisinier confectionne les repas sur place. Le soir, les enfants sont pris en charge dès la sortie d'école, de 16h30 à 19h00. Ces derniers sont amenés à l'Espace Loisirs Enfance, en bus ou en pédibus, où ils vont prendre leur goûter et pratiquer des activités diverses. La Ville mobilise dix animateurs qualifiés BAFA et/ou BAFD, un cuisinier, 3 agents de service. **<u>Les tarifs :</u>** *Accueil Matin (avant l'école : de 07h00 à 08h30)* 1,80 € pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 800 2,10 € pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 800 *Accueil Soir (après l'école : de 16h30 à 19h00)* 3,00 € pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 800 3,50 € pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 800 *Accueil Matin + Soir (avant + après l'école : de 07h00 à 08h30 + de 16h30 à 19h00)* 4,00 € pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 800

	4,60 € pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 800 *La restauration scolaire (de 11h30 à 12h30) :* - Herserangeois : 6,50 € - Extérieurs : 9,00 € Pour la pause méridienne, aucune participation aux frais d'animation n'est demandée en plus du tarif du repas.
Séjour vacances été	La Ville met en place une aide au financement pour les séjours en colonie de l'ordre de 95 € par semaine et par enfant.
Aide aux devoirs	La Ville propose chaque soir d'école, de 16h30 à 18h00, dans les deux écoles élémentaires de la Ville, une activité « aide aux devoirs » accessible du CP au CM2. L'encadrement est assuré par du personnel enseignant et du personnel vacataire. Cette activité est proposé au tarif de 2,00 €/séance ou 7 € la semaine.
Association Sport Loisirs Herserange	Cette association met en place, les lundis et mardis, de 16h30 à 18h00, l'école municipale des sports, permettant aux enfants de découvrir toutes les activités sportives. L'école des sports est animée par les deux ETAPS de la Ville et par un animateur municipal.
Autres activités et actions développées par la Ville	La Ville participe financièrement aux séjours en classe verte organisées par les deux écoles élémentaires. La Ville, en lien avec les deux écoles élémentaires, organise et finance un séjour de 10 jours en classe de neige. Lors du séjour, la Ville met à disposition un ETAPS et un animateur BAFA.

Avec la réforme des rythmes scolaires, la Ville avait mis en place en 2015 un Projet Educatif Territorial, dont l'objectif était de faciliter l'apprentissage des savoirs des enfants en respectant au mieux leurs rythmes de vie. Il permettait de structurer et de formaliser le travail éducatif réalisé dans et à côté de l'école. Tous les acteurs en charge des enfants permettaient, grâce à ce PEDT, de créer une cohérence éducative entre tous pour le bien-être de l'enfant.

Après le retour de la semaine de quatre jours à la rentrée 2016, la Ville a choisi de conserver ce PEDT chaque année et le fait évoluer en fonction des projets municipaux en matière éducative.

L'Espace Loisirs Enfance, un projet abouti

A la rentrée de janvier 2018, la Ville de Herserange a pu voir l'Espace Loisirs Enfance ouvrir ses portes au public pour la première fois, situé en plein cœur du quartier prioritaire de la politique de la Ville.

Inclus dans le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse en 2015, ce projet concerté et mutualisé consistait à la base à rationaliser les coûts et lieux de fonctionnement de l'accueil périscolaire, les mercredis et petites vacances, mais surtout à augmenter la capacité d'accueil et à offrir les meilleures conditions d'accueil aux enfants fréquentant cette structure. Le but étant de répondre à des demandes grandissantes des familles tout en garantissant un accueil de qualité.

Inauguré le 20 septembre 2018 en présence du Maire de la Ville, des partenaires, des agents municipaux, des familles, des enfants…, ce bâtiment accueille des enfants de 3 mois à 17 ans. En effet, le premier étage de l'Espace Loisirs Enfance est consacré à la crèche associative.

Au rez-de-chaussée, on peut y trouver trois lieux bien distincts :

- La restauration scolaire, avec l'espace cuisine/restauration et l'espace de nettoyage.
- Lieux pour l'accueil périscolaire et extrascolaire, pour les enfants de 3 à 12 ans.
- Une salle dédiée à la Politique de la Ville.

L'ouverture de l'Espace Loisirs Enfance a permis d'augmenter les agréments : la capacité d'accueil est maintenant à 30 enfants pour la crèche et 48 enfants pour l'accueil périscolaire et extrascolaire. La restauration scolaire peut également accueillir 120 enfants désormais.

Les Accueils Collectifs de Mineurs en extrascolaires peuvent accueillir 70 enfants.

Pour fonctionner, le service enfance et jeunesse de la Ville (hors centre aéré) est composé de :

- 10 animateurs titulaires du BAFA et/ou du BAFD (à noter que tous ces agents ont été formés en cours d'emploi par la Ville) à temps plein.
- 3 agents de services à temps partiel, pour 1,5 ETP.
- 4 ATSEM (aspect sécurité déplacement) ETP et 1 ATSEM 1/3 ETP.

Dans le cadre du développement des anciennes actions du CEJ, il est à noter que tous les points évoqués dans la précédent Renouvellement du CEJ, ont bien été réalisés, à savoir :

- La mise en place d'un coordonnateur du CEJ dès janvier 2015, permettant un suivi technique et administratif du contrat avec les différents acteurs de celui-ci.
- L'ACM de l'été, qui permettra d'ouvrir les activités estivales aux enfants de 12 à 14 ans.
- L'activité de l'EAJE « Crèche Câlins et Galipettes » est également en développement par son installation dans l'Espace loisirs Enfance en 2018, portant son agrément de 20 à 30 enfants.

Perspectives :

Avec l'inscription du Quartier Concorde comme quartier prioritaire de la politique de la ville et comme quartier d'intérêt régional NPNRU, une intervention sur le bâti et sur les espaces urbains s'opère avec un travail inter-partenarial entre :

- Les bailleurs, MMH, Bâtigère et Adoma, qui interviennent sur leur parc locatif avec une démolition et d'importantes réhabilitations extérieures et intérieures.
- La Ville qui propose un programme de travaux d'aménagements urbains complémentaires aux réhabilitations de l'habitat.
- Action Logement qui s'est positionné sur le projet NPNRU de HERSERANGE, afin de développer un programme d'accession à la propriété.

Parallèlement à ce projet urbain NPNRU, ce sera également le développement urbain de l'ancienne friche de la STUL qui a démarré et qui va se développer à compter de 2023/2024 sur le court terme.

A terme, plus de 360 logements y seront développés, permettant l'accueil de nouvelles populations.

Ces 2 perspectives urbaines invitent à la réflexion sur les besoins en accueil scolaire et péri et extrascolaires des populations qui intégreront ces nouveaux programmes, notamment sur l'espace STUL.

Par ailleurs, les locaux de la crèche associative actuels, au sein de l'espace loisirs enfance, peuvent permettre une augmentation de la capacité d'accueil de cette structure. Le développement de cette structure associative peut donc être un levier pour répondre aux éventuelles augmentations des demande en moyens de garde des jeunes enfants.

Les locaux périscolaires et extrascolaires municipaux de l'espace loisirs enfance peuvent répondre également aux besoins d'accueil, mais une réflexion est à envisager pour l'espace restauration scolaire (2 services, …).

La question de la création d'une nouvelle école ou d'un nouveau groupe scolaire permettant de regrouper 2 écoles actuelles avec une possibilité d'augmenter les effectifs accueillis est également dans les réflexions municipales, compte-tenu de la prochaine augmentation de la population.

L'analyse des besoins : une démarche concertée

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse de la ville, un Comité de pilotage au sein de la ville a été mis en place afin d'analyser et d'améliorer plus simplement l'ensemble des informations quantitatives et qualitatives recueillies. Celui-ci est constitué de:

- Le Maire de HERSERANGE
- L'Adjoint en charge de la Jeunesse
- La Directrice Générale des Services de la ville
- Un Conseiller Technique Action Sociale, membre de la délégation territoriale de Longwy
- Le Responsable du service Sport/Jeunesse de la ville
- L'Animateur de la ville chargé de la coordination du CEJ.
- La directrice de la Crèche.

Ce fonctionnement local sera maintenu dans le cadre de la CTG

SWOT DONNES GENERALES DIAGNOSTIC	
ATOUTS	FAIBLESSES
Force du partenariat autour de la petite enfance, de la parentalité Mixité de la population en mouvement Structuration des services en faveur de l'enfance et de la jeunesse avec des équipements et services de qualité	Contextes budgétaires contraints (Ville – Crèche) Nécessité d'accompagnements financiers forts
OPPORTUNITES	MENACES
Mobilisation de fonds Politique de la Ville pour développement d'actions spécifiques Développement de la population par programmes immobiliers à court terme	Déficit structurel à surveiller et à résoudre

Annexe 2

Liste des équipements soutenus par la commune / l'intercommunalité

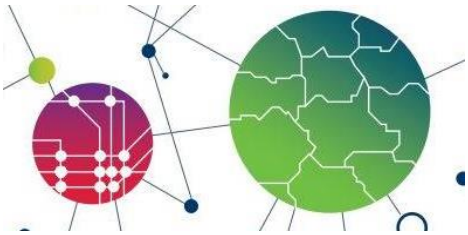

Liste des équipements et services soutenus par la commune dans le respect des compétences détenues.

1) **Petite Enfance :**

- Multi-accueil Câlins et Galipettes

2) **Enfance / Jeunesse**

- ACM périscolaire – ELE
- ACM extrascolaire – ELE
- ACM extrascolaire – Centre Aéré la Clairière
- Coordonnateur jeunesse
- Formation BAFA
- DRE intercommunal (portage CCAS)
- PZO

3) **Parentalité**

- DRE intercommunal (portage CCAS)
- PZO

Annexe 3

Schéma de développement partagé 2023 / 2024

Thème 1 : PETITE ENFANCE

SWOT PETITE ENFANCE	
Atouts	**Faiblesses**
Situation et environnement de la structure Proximité arrêt de bus Scolarité maternelle et primaire sur la ville Mode de garde 3/12 ans sous la structure Structure récente, locaux agréables pour les enfants et le personnel Travail en réseau avec les 3 structures de l'U2AF54 Cuisine faite sur place, et de qualité Participation de la ville dans le fonctionnement de la structure (réparations, investissements, prêt des locaux) et échanges de proximité avec la ville Liste d'attente au sein de la structure Travail en partenariat avec le CADA (accueil occasionnel) Travail en partenariat avec la PMI (accueil occasionnel) Equipe constante, nouvelle directrice Mise en place d'un nouveau règlement de fonctionnement plus près des besoins des familles Nouveau gestionnaire depuis le 01/07/2022	Contrats journaliers plus petits des enfants (amplitude moins grande et nombre de jours plus restreints), baisse d'activité Baisse d'activité pendant les vacances et le mercredi (du à un autre système de garde par la famille, la mise en place d'un 80% pour les familles,…) Recrutement difficile dans la petite enfance (en recherche d'un éducateur de jeunes enfants) Charges financières en hausse Produits financiers constants

Opportunités	Menaces
Projets à mettre en place, avec de nouveaux partenariats en cours de recherche Travail avec la coordination petite enfance du territoire Briey/Longwy Une nouvelle COG à venir Construction de nouvelles habitations sur la ville Travail en partenariat avec la CAF sur les difficultés financières	Ouverture prochaine de structures EAJE à proximité Difficultés de recrutement de personnel Baisse de l'attractivité des métiers de la petite enfance Si pas d'accompagnement financier via la CTG ou la PSU, la structure va avoir un déficit structurel Proximité du Luxembourg (ayant des salaires plus attractifs, risque de fuite des salariés) CTG faible pour la structure,

Feuille de route petite enfance

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Augmenter l'activité	**Développer les accueils occasionnels et faire de la publicité sur le service** **Travailler avec les familles afin de prévenir en amont les absences** **Travail sur le règlement intérieur afin d'être plus près des besoins des familles**
Former des professionnels petite enfance	**Accueillir des stagiaires et des alternants** **Prendre contact avec de nouveaux partenaires en fonction des projets développés** **Continuer les échanges avec la CAF**
Trouver de nouveaux partenaires	
Développer l'accompagnement financier afin de ne pas avoir de déficit structurel	

Partenaires	Financements existants et potentiels
CAF Mairie PMI	CTG Mise à disposition des locaux Accompagnement de la collectivité pour les investissements
Echéances et résultats attendus	**Evaluation**
1 an pour avoir une activité pérenne pour la structure Former de nouveaux professionnels 1 à 3 ans Qualité du partenariat développé	Constater sur le nombre d'heures facturées et réalisées, baisser le taux de facturation Nombre de nouveaux diplômés formés Nombre d'échanges partenariaux mis en place

Thème 2 : ENFANCE JEUNESSE

SWOT ENFANCE JEUNESSE

Atouts	Faiblesses
<u>ELE et Centre Aéré / Peri et extra scolaire :</u> Situation et environnement de la structure Proximité arrêt de bus et écoles Structure récente, locaux agréables pour les enfants et le personnel Cuisine faite sur place, et de qualité Inscription de la Ville dans un PEDT Mise en place d'un nouveau règlement de fonctionnement plus près des besoins des familles Nouveau gestionnaire depuis le 01/07/2022	Baisse d'activité pendant les vacances (du à un autre système de garde par la famille, la mise en place d'un 80% pour les familles,…) Recrutement difficile Charges financières en hausse Produits financiers constants
<u>Organisation municipale</u> Equipe de suivi des thématiques enfance et jeunesse pluridisciplinaire en interne (DGS, coordonnateur CTG, directeur de service jeunesse) en lien avec 2 adjoints (enfance et jeunesse)	Cette équipe ne gère pas que la CTG avec polyvalence sur d'autres missions connexes
<u>Partenariat PZO :</u> Force de partenariat entre Ville, écoles, DRE et	

équipe de prévention spécialisée Proximité de l'accompagnement **<u>DRE :</u>** Connu et reconnu, ce dispositif est un atout pour l'accompagnement enfance jeunesse Accompagnement pluridisciplinaire en lien avec les partenaires locaux des champs médicaux, sociaux, éducatifs, …	Equipe restreinte qui peine à obtenir les financements pour recrutement de nouveaux professionnels dans l'accompagnement de la jeunesse Dispositif lié aux participations des 4 Villes (engagement annuel) et de l'Etat (engagement annuel également)
Opportunités	**Menaces**
Projets multipartenariaux à poursuivre (service jeunesse/DRE/ PZO) et à conforter Travail en réseau Construction de nouvelles habitations sur la ville Inclure les activités des partenaires dans le politique de la Ville (proximité QPV) pour renforcer les aides CTG Favoriser les financements pluriannuels de dispositifs	Difficultés de recrutement de personnel Financements annuels qui ne permettent pas de lisibilité à long terme

Feuille de route enfance jeunesse

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Accompagner le développement d'une offre spécifique aux ados	**Développer de nouvelles activités en lien avec le collège et PZO** **Favoriser l'émergence d'associations pouvant assurer des activités ados régulières** **Mobiliser le tissu associatif local sur l'accueil des ados**
Poursuivre et favoriser le travail en réseau RAJ	**Mise en place de formations pour les acteurs jeun esse** **Apporter les « outils » à l'émergence de projets nouveaux** **Pérennisation du DRE intercommunal** **Assurer une continuité d'accompagnement en lien avec les établissements scolaires et médico-sociaux ou éducatifs** **Renforcer les compétences transversales des animateurs municipaux déjà initiés et formés à l'accueil des publics spécifiques**
Développer et poursuivre l'accompagnement du lien écoles-familles	

Accompagner les initiatives visant à intégrer les enfants en situation de handicap en ACM	
Partenaires **CAF** **Mairie** **DRE** **PZO**	**Financements existants et potentiels** **CTG** **Mise à disposition des locaux** **Politique de la Ville**
Echéances et résultats attendus **Qualité du partenariat développé à conforter** **Travail sur plusieurs années à entrevoir**	**Evaluation** **Activité nouvelle générée** **Nombre de professionnels réunis en réseau**

Thème 3 : PARENTALITE

SWOT PARENTALITE	
Atouts	**Faiblesse**
<u>Partenariat PZO :</u> Force de partenariat entre Ville, écoles, DRE et équipe de prévention spécialisée Proximité de l'accompagnement	Equipe restreinte qui peine à obtenir les financements pour recrutement de nouveaux professionnels dans l'accompagnement de la jeunesse
<u>DRE :</u> Connu et reconnu, ce dispositif est un atout pour l'accompagnement des familles avec un réfrent famille exclusivement dédié à la parentalité Accompagnement pluridisciplinaire en lien avec les partenaires locaux des champs médicaux, sociaux, éducatifs, …	Dispositif lié aux participations des 4 Villes (engagement annuel) et de l'Etat (engagement annuel également)
Opportunités	**Menaces**

Projets multipartenariaux à poursuivre (service jeunesse/DRE/ PZO/écoles/collège/lycée) et à conforter Travail en réseau Inclure les activités des partenaires dans le politique de la Ville (proximité QPV) pour renforcer les aides CTG	Financements annuels qui ne permettent pas de lisibilité à long terme

Feuille de route enfance jeunesse

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Prolonger l'accompagnement à la parentalité tout au long de la vie de l'enfant	**Conforter le travail partenarial du référent de parcours du DRE** **Axer la mise en place d'accompagnements à la parentalité entre les acteurs présents autour des enfants, des familles, des ados** **Travailler en lien avec les services sociaux et éducatifs scolaires en dehors du cadre scolaire** **Formalisation d'un partenariat crèche/ville/partenaires éducatifs et scolaires** **Accompagnement des familles de la crèche vers l'école**
Poursuivre et développer l'effort engagé sur la préscolarisation et les actions en lien avec la relation famille école	**Poursuite et développement des travaux du DRE avec lien avec les CCAS, les établissements scolaires et médico-sociaux** **Conforter les travaux de groupes d'échanges de savoirs**
Poursuivre l'attention portée aux familles en	

situation de fragilité	
Partenaires **CAF** **Mairie** **DRE** **PZO** **CCAS** **Ecoles / Collège / Lycées** **Partenaires médico-sociaux**	**Financements existants et potentiels** **Politique de la Ville** **CAF sur accompagnement à la parentalité** **Mise à disposition de locaux**